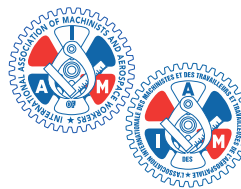


INTERNATIONAL ASSOCIATION
OF MACHINISTS AND AEROSPACE WORKERS
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES
ET DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
DE L'AÉROSPATIALE



Office of the Canadian General Vice-President • Bureau du Vice-président général canadien

IAMAW Canada, 18 Wynford Drive, #310, Toronto, Ontario M3C 3S2

TEL: 416.386.1789 • FAX: 416.386.0210 • info@iamaw.ca •  IAMAWCanada  @IAMAWCanada

7 mai 2020

Par courriel : bill.morneau@parl.gc.ca
marc.garneau@parl.gc.ca

L'honorable Bill Morneau, C.P., député
Ministre des Finances
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

L'honorable Marc Garneau, C.P., député
Ministre des Transports
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Chers ministres Morneau et Garneau,

Objet : Extension de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

Je vous écris au nom de 36 000 membres de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA) qui travaillent dans de nombreux secteurs au Canada. En tant que vice-président général du plus grand syndicat du transport aérien, avec une présence importante dans l'aérospatiale, les manufacturiers, les soins de santé, l'industrie hôtelière et d'autres industries, j'ai été témoin de l'impact sans précédent sur les emplois, les vies et le syndicat de nos membres. L'incertitude et la dévastation ont eu des conséquences inimaginables, et les programmes et les initiatives du gouvernement fédéral ont profité à nos membres en ces temps difficiles.

L'AIMTA a été un ardent défenseur et un promoteur de la subvention salariale canadienne d'urgence. La SSUC a assuré une source de revenu à bon nombre de nos membres et a maintenu un lien crucial entre eux et leurs employeurs. Lorsque la SSUC est disponible, nous avons communiqué avec les employeurs pour mettre en œuvre le programme, et bon nombre d'entre eux l'ont fait.

Comme vous le savez, les répercussions économiques de la pandémie ont été progressives, touchant d'abord les industries qui dépendent des exportations, et aussi celles qui sont directement touchées par les restrictions de voyage, comme l'industrie aérienne. Cependant, les effets se répercuteront sur l'ensemble de l'économie, se propageant aux industries étroitement liées à celles qui ont été touchées au départ. En même temps, la SSUC expire le 6 juin, et certaines entreprises subiront une baisse de leurs revenus au cours de la deuxième partie de l'année, mais n'auront pas accès à des fonds essentiels.

L'une de ces entreprises est MTU Maintenance Canada, basée à Vancouver, en Colombie-Britannique, où l'AIM représente un certain nombre de travailleurs qualifiés. En raison du modèle commercial qui s'appuie sur les marchés internationaux par le biais de l'approvisionnement en matériaux et des chaînes d'approvisionnement, MTU prévoit une baisse substantielle des revenus de juin à août.

Le défi pour les entreprises aérospatiales, en particulier celles qui se spécialisent dans l'Entretien, Réparation et Opération (MRO), est que la structure du programme ne correspond pas aux faibles intrants et au roulement total des actifs (TAT) qui sont courants dans l'industrie. Par conséquent, les ralentissements de mars se manifesteront pleinement au cours de la deuxième partie de l'année sous la forme d'une baisse des revenus. En termes simples, la SSUC convient mieux aux entreprises à forte concentration de transactions et ne tient pas compte de la nature unique de ce secteur.

Compte tenu de l'importance de la SSUC, nous exhortons fortement le gouvernement fédéral à envisager deux propositions clés :

1. Une extension de 12 semaines du programme de la SSUC. Les perspectives économiques n'indiquent pas de signes de reprise rapide, au contraire, une reprise devrait être prolongée. Une extension permettrait aux entreprises d'autres secteurs dont les calendriers de production ne correspondent pas à la structure de la SSUC de poursuivre au minimum leurs activités et permettrait aux travailleurs de maintenir une relation d'emploi avec leur employeur. Au cours de cette période, l'infrastructure essentielle de nombreuses industries doit être maintenue, et la SSUC s'est avérée efficace pour atteindre cet objectif.
2. Nonobstant la proposition ci-dessus, nous recommandons que les entreprises qui subissent les répercussions économiques plus tard dans l'année aient la possibilité de présenter une demande de subvention après la date limite du 6 juin. Cette option permettrait aux entreprises qui n'ont pas encore été touchées de combler un ralentissement jusqu'à ce que les activités reprennent. Chaque entreprise qui présente une demande après la date limite du 6 juin serait admissible pour une période de 12 semaines, et la SSUC expirerait en décembre 2020.

Les entreprises et l'économie canadienne dépendent de l'aide qui leur permet de maintenir leurs activités et de s'adapter aux nouvelles réalités. La SSUC a joué un rôle essentiel pour bon nombre de nos membres, les travailleurs en général et les entreprises.

Nous espérons que le gouvernement fédéral en tiendra compte et qu'il fera participer les syndicats et les chefs d'entreprise aux discussions sur la façon de traverser cette période difficile d'une manière qui profite aux travailleurs et aux employeurs.

Nous souhaitons d'avoir l'occasion d'en discuter davantage avec vous alors que nous entrons dans les prochains mois critiques.

Cordialement,



Stan Pickthall
Vice-président général – AIMTA Canada